



# LA VILLE D'ALGRANGE

## CHEF-LIEU DE CANTON DE 6 300 HABITANTS

### RECRUTE

#### UN MEDECIN GENERALISTE DE VILLE

#### SOUS L'AUTORITE DIRECTE DU MAIRE

En quelques années 3 des 4 médecins de ville d'Algrange ont pris leur retraite ou ont quitté la ville. Ces départs ont contraint la population à se tourner vers des praticiens hors commune avec toutes les difficultés que cela occasionne. Cette situation pèse sur beaucoup d'administrés qui, pour certains afin d'éviter de prendre un bus, préfèrent s'abstenir de voir un médecin et se soignent donc assez mal.

Afin de palier à cette situation, la municipalité souhaite tenter une expérience déjà menée dans d'autres départements, en proposant un cabinet de médecine générale "Clefs en main" à un médecin généraliste qui sera salarié de la ville.

#### Conditions d'emploi :

- Statut de cadre rémunéré sur la grille des médecins territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe avec un régime indemnitaire fixe intéressant et un complément en fonction de la réalisation des objectifs (Salaire net avant imposition : de 40 à 54 K€ par an).
- Congés payés, récupérations, astreintes pour gardes, progression salariale fixée au contrat à l'ancienneté suivant l'échelle de médecin 2<sup>ème</sup> classe + possibilité de révision du contrat après 6 ans en fonction des résultats et de la balance budgétaire du cabinet.
- 35 heures par semaine plus les obligations de gardes imposées par le conseil de l'ordre et l'ARS en tant que médecin de ville.
- L'ensemble des charges du cabinet sera couvert par la commune : eau, électricité, chauffage, frais annexes.
- 1 cabinet "clefs en main" aménagé avec salle d'attente, téléphone fixe et mobile, PC avec connexion Internet, logiciels métier nécessaires à l'exercice de la fonction, salle d'examen et secrétariat.
- 1 secrétaire temps partiel (20 heures hebdomadaires) pour la prise de rendez-vous, le standard, la frappe des courriers ou comptes rendus, le classement des dossiers et la tenue de l'agenda, la gestion du tiers payant et les suivis administratifs.

#### Situation du cabinet :

En plein cœur d'Algrange à 100 mètres à pieds de l'EPHAD le Witten et la maison de retraite le Belvédère. Parking mitoyen, peu de circulation. En termes de services paramédicaux la ville compte :

- 1 cabinet d'orthophonie ;
- 2 cabinets d'infirmières libérales ;
- 1 kinésithérapeute ;
- 3 psychologues ;
- 2 pharmacies.

A noter également que la ville est située à seulement :

- 5 km de l'hôpital d'Hayange ;
- 5 km d'un cabinet de radiologie à Hayange ;
- 2 laboratoires d'analyses médicales à 3 km à Knutange et à 5 km à Hayange ;



- 10 km de l'hôpital Bel Air CHR Metz-Thionville

Enfin la ville est, quant à elle parfaitement située dans la communauté d'agglomération du Val de Fensch à proximité :

- de l'agglomération thionilloise (136 000 habitants) avec Thionville (40 000 habitants) à seulement 10 minutes en voiture ;
- de l'agglomération messine (300 000 habitants) avec Metz (200 000 habitants) à seulement 25 minutes en voiture ;
- de la frontière luxembourgeoise à 10 minutes en voiture et de Luxembourg ville à 30 minutes en voiture ;
- de la frontière belge à 40 minutes en voiture avec Arlon à 45 minutes ;
- de la frontière allemande à 40 minutes avec Trèves à 1 heure en voiture.

### **Profil du poste :**

- Médecin généraliste diplômé qui n'aura à se concentrer que sur la pratique de la médecine car le suivi administratif se fait par la secrétaire.
- Il sera également régisseur de recettes suppléé par la secrétaire, afin d'encaisser les honoraires qui seront reversés auprès du Trésor Public.
- Disponible, mobile et volontaire afin de construire une patientèle et d'atteindre les objectifs d'équilibre budgétaire nécessaires à la pérennisation du cabinet qui sous 2 ans doit s'autofinancer.

### **Information annexes :**

- Possibilités de logement si besoin.
- Candidature par CV et lettre de motivation adressées à : Monsieur le Maire d'Algrange, Mairie de et à Algrange 25 rue Foch-57440 ALGRANGE.
- Renseignements auprès du DGA Monsieur Philippe WEINERT Mairie de et à Algrange 25 rue Foch-57440 ALGRANGE ; [dga@ville-algrange.fr](mailto:dga@ville-algrange.fr) ; 03 82 86 44 27.